

# Exposé-sondage

## Projet de normes IFRS®

### Définition du terme « significatif » (projet de modification d'IAS 1 et d'IAS 8)

Octobre 2017

---

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES COMMENTAIRES ADRESSÉS  
À L'IASB ET AU CNC :  
LE 15 JANVIER 2018**

---

Les répondants sont priés d'envoyer leur lettre de commentaires (fichier Word) par courriel à [info@acsbcanada.ca](mailto:info@acsbcanada.ca), à l'attention de :

Rebecca Villmann, CPA, CA,  
CPA (Illinois, É.-U.)  
Directrice, Normes comptables  
Conseil des normes comptables  
277, rue Wellington Ouest  
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Le présent exposé-sondage reflète des propositions formulées par l'International Accounting Standards Board (IASB), que le Conseil des normes comptables (CNC) a l'intention d'adopter, sous réserve de ses délibérations sur les commentaires qu'il aura reçus, à titre de principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous vous invitons à nous faire parvenir par écrit, en votre propre nom ou au nom de votre organisation, vos commentaires sur le contenu de l'exposé-sondage. Il est souhaitable que les personnes qui sont favorables aux propositions expriment leur opinion au même titre que celles qui ne le sont pas.

Les commentaires ont d'autant plus de valeur qu'ils portent sur un paragraphe ou un groupe de paragraphes précis. Si vous exprimez une divergence de vues, veuillez expliquer clairement le problème en cause et indiquer une solution possible, avec motifs à l'appui. Les commentaires reçus par le CNC, à l'exception de ceux dont l'auteur aura expressément demandé la confidentialité, pourront être consultés sur le site Web peu après la date limite de réception des commentaires.

## Points saillants

Le Conseil des normes comptables (CNC) se propose, sous réserve des commentaires qu'il recevra à la suite de la publication de l'exposé-sondage, d'incorporer dans la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité les modifications qui seront apportées à IAS 1 *Présentation des états financiers* et à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*.

## Exposé-sondage de l'IASB®

L'International Accounting Standards Board (IASB) a récemment publié l'exposé-sondage « [Définition du terme « significatif » \(projet de modification d'IAS 1 et d'IAS 8\)](#) », qui peut être consulté sur son site Web, à [www.ifrs.org](http://www.ifrs.org). Les modifications proposées consistent à clarifier et à harmoniser la définition du terme « significatif », et à fournir des indications en vue d'améliorer l'uniformité d'application du concept dans l'ensemble des situations où les normes IFRS® lui font appel.

À l'exposé-sondage de l'IASB s'ajoutent un projet de modification de l'IFRS Practice Statement 2 *Making Materiality Judgements* et une base des conclusions, qui ne font pas partie intégrante de l'exposé-sondage (et qui par conséquent n'ont pas été traduits en français), mais que les parties prenantes pourraient néanmoins juger utile de consulter.

## Appel à commentaires

Le CNC encourage les parties prenantes canadiennes à répondre à l'IASB au sujet de l'exposé-sondage. Les questions auxquelles l'IASB invite tout particulièrement les parties prenantes à répondre sont précisées dans l'appel à commentaires de l'exposé-sondage. Les répondants canadiens sont priés d'envoyer leur lettre de commentaires directement à l'IASB et d'en transmettre une copie au CNC.

Le CNC soumet par ailleurs aux répondants canadiens la question supplémentaire suivante au sujet des modifications proposées :

L'IASB a élaboré les modifications proposées conformément à sa procédure officielle en vue d'une application par les entités du monde entier. Dans l'hypothèse où les propositions seraient finalisées et approuvées par l'IASB (toujours selon sa procédure officielle), croyez-vous que l'application des modifications proposées serait appropriée au Canada? Si vous jugez que non, veuillez préciser quels aspects des modifications et quelles circonstances rendent les dispositions proposées dans l'exposé-sondage inappropriées.

Veillez faire parvenir vos réponses à cette question supplémentaire directement au CNC.

Vous pouvez envoyer vos commentaires (fichier Word) par courriel à [info@acsbcanada.ca](mailto:info@acsbcanada.ca).

La période de commentaires sur l'exposé-sondage de l'IASB prend fin le 15 janvier 2018. Les réponses à la question supplémentaire du CNC doivent lui parvenir au plus tard à la même date.

© 2017 Comptables professionnels agréés du Canada

Des extraits tirés de cette publication ou des liens y conduisant peuvent être utilisés, à condition que soit mentionné clairement le nom complet du conseil, du conseil de surveillance, du comité ou de l'auteur relevant de Normes d'information financière et de certification Canada, et que cette mention renvoie expressément au contenu original.

Pour obtenir de l'aide concernant cette mention, veuillez écrire à [info@frascanada.ca](mailto:info@frascanada.ca)